

## **Notre engagement dans un cadre européen de qualité**

Le Cnam Paca s'engage pleinement dans une démarche d'excellence en s'inscrivant dans le **cadre européen de qualité**, conformément aux **principes de la Charte Erasmus+**. Cet engagement garantit la transparence, l'équité, l'amélioration continue et la qualité de l'accompagnement proposé à l'ensemble de nos apprenants et partenaires.

## **Erasmus+ au cœur de notre stratégie d'ouverture et de modernisation**

L'intégration du programme **Erasmus+** constitue un pilier essentiel de notre **stratégie de modernisation et d'internationalisation**. Grâce à ce programme, nous développons des mobilités européennes, renforçons nos partenariats internationaux et offrons à nos apprenants comme à nos équipes des opportunités d'ouverture culturelle, professionnelle et pédagogique.

En participant activement au programme Erasmus+, notre établissement confirme sa volonté d'évoluer dans un environnement éducatif innovant, connecté à l'Europe et tourné vers l'avenir.

## **Stratégie Erasmus+ du Cnam Paca pour les Apprentis et les Employés**

### **1. Vision et objectifs généraux**

Le CNAM PACA s'engage à inscrire le programme Erasmus+ au cœur de sa dynamique de **modernisation, d'innovation pédagogique et d'internationalisation**.

L'objectif est de renforcer les compétences, l'ouverture culturelle et la mobilité des apprentis comme des équipes éducatives et administratives, afin de répondre aux enjeux actuels de la formation professionnelle et du marché du travail européen.

### **Axe 1 – Développer la mobilité européenne des apprentis**

#### **Objectifs**

- Offrir aux apprentis des expériences de mobilité professionnelle ou de formation en Europe et hors Europe.
- Renforcer l'employabilité par l'acquisition de compétences nouvelles, adaptées aux besoins européens des secteurs professionnels.
- Stimuler l'autonomie, l'ouverture culturelle et les capacités d'adaptation.

## **Actions prévues**

- Organisation de **stages en entreprise**, mobilités courtes ou longues selon les cursus.
- Partenariats avec des entreprises, laboratoires de recherches accueillant des apprentis du Cnam Paca.
- Accompagnement renforcé avant, pendant et après la mobilité (linguistique, culturelle, administrative).
- Reconnaissance formelle des compétences acquises et outils de validation européens.

## **Axe 2 – Renforcer la mobilité et les compétences des employés**

### **Objectifs**

- Moderniser les pratiques pédagogiques et administratives du Cnam Paca.
- Encourager l'innovation grâce à l'échange de bonnes pratiques avec des partenaires européens.
- Promouvoir la professionnalisation continue du personnel encadrant et administratif.

### **Actions prévues**

- Mobilités de formation ou d'observation en Europe pour les formateurs et administratifs.
- Participation à des séminaires, conférences et projets collaboratifs Erasmus+.
- Développement de modules pédagogiques innovants, intégrant les retours d'expérience européens.

## **Axe 3 – Qualité, équité et inclusion**

### **Objectifs**

- Garantir un accès équitable aux mobilités pour tous les apprentis, y compris ceux ayant moins d'opportunités.
- Assurer un accompagnement individualisé, conforme aux **principes de la Charte Erasmus+**.

### **Actions prévues**

- Mise en place d'un référent inclusion pour les mobilités.
- Adaptation des dispositifs pour les personnes en situation de handicap ou avec des contraintes socio-économiques.
- Suivi qualité systématique et amélioration continue grâce aux retours d'expérience.

### **Axe 4 – Communication et valorisation**

#### **Objectifs**

- Faire connaître les opportunités Erasmus+ auprès des apprentis, des entreprises et du personnel.
- Valoriser les expériences européennes et leurs impacts.

#### **Actions prévues**

- Création d'une page web dédiée aux mobilités Erasmus+ au Cnam Paca.
- Témoignages d'apprentis et de personnels partis en mobilité.
- Organisation d'événements annuels type "Erasmus Days".

#### **Gouvernance du projet**

- Coordination assurée par une **référente mobilité** Cnam Paca.
- Comité interne de pilotage : directeur d'étude, responsable finance et administrative, référent handicap et référente mobilité.
- Suivi annuel des indicateurs : nombre de mobilités, taux de satisfaction, impact sur l'emploi, qualité des partenariats.